



## **COMPTES CONSOLIDES**

**AU 31 DECEMBRE 2007**

**(Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle)**

## **GROUPE POWEO**

**Comptes consolidés établis en référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne**

**Exercice clos le 31 décembre 2007**

### **INFORMATIONS GENERALES**

#### DIRIGEANTS :

Charles BEIGBEDER – Président Directeur Général

Frédéric GRANOTIER – Directeur Général Délégué

Luc POYER – Directeur Général Délégué

Jérôme KNAEPEN – Directeur Général Délégué

Johann PRECHT – Directeur Général Délégué

#### SIEGE SOCIAL A LA DATE D'ARRETE DES COMPTES :

Immeuble Artois  
44 rue Washington  
75408 PARIS Cedex 8

#### PAYS D'ENREGISTREMENT :

France

#### MONNAIE D'ETABLISSEMENT

Euro

# SOMMAIRE

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....</b>	<b>4</b>
<b>BILAN CONSOLIDE.....</b>	<b>5</b>
<b>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE .....</b>	<b>7</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....</b>	<b>8</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 2007 ETABLIS SELON LE REFERENTIEL</b>	
<b>IFRS.....</b>	<b>9</b>
I.                  EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE .....	9
II.                 APPROBATION DES COMPTES .....	10
III.                 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....	10
INTRODUCTION .....	10
III-1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION .....	11
III-2 ACTIFS IMMOBILISES .....	12
III-3 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS .....	14
III-4 STOCKS .....	16
III-5 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES .....	16
III-6 CAPITAUX PROPRES.....	17
III-7 PROVISIONS.....	17
III-8 AVANTAGES DU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLOI .....	17
III-9 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	18
III-10 IMPOT.....	19
III-11 PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES.....	19
III-12 INFORMATION SECTORIELLE .....	19
III-13 CONTRATS DE LOCATION .....	20
III-14 RESULTAT PAR ACTION.....	20
III-15 ECONOMIE D'ENERGIE.....	20
<b>NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES .....</b>	<b>21</b>
NOTE 1                  CHIFFRE D'AFFAIRES .....	21
NOTE 2                  ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET VARIATIONS DE STOCKS .....	24
NOTE 3                  AUTRES PRODUITS .....	24
NOTE 4                  CHARGES DE PERSONNEL .....	24
NOTE 5                  CHARGES EXTERNES .....	25
NOTE 6                  RESULTAT DE DILUTION .....	25
NOTE 7                  AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS .....	26
NOTE 8                  RESULTAT FINANCIER .....	27
NOTE 9                  IMPOT .....	27
NOTE 10                 ACTIFS INCORPORELS .....	28
NOTE 11                 ECARTS D'ACQUISITION .....	28
NOTE 12                 IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	29
NOTE 13                 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET TITRES MIS EN EQUIVALENCE .....	30
NOTE 14                 STOCKS .....	31
NOTE 15                 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES .....	31
NOTE 16                 AUTRES CREANCES COURANTES .....	31
NOTE 17                 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE .....	32
NOTE 18                 DISPONIBILITES ET ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT .....	32
NOTE 19                 CAPITAUX PROPRES .....	32
NOTE 20                 PROVISIONS .....	33
NOTE 21                 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES .....	33
NOTE 22                 DETTES FISCALES ET SOCIALES .....	34
NOTE 23                 AUTRES DETTES COURANTES ET PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE .....	34
NOTE 24                 VENTILATION DES NOTIONNELS DES OPERATIONS A TERME PAR DUREE RESTANT A COURIR .....	35
NOTE 25                 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS ET DES OPERATIONS A TERME .....	36
NOTE 26                 RESULTAT PAR ACTION .....	38
NOTE 27                 RISQUES DE MARCHE ET GESTION DES RISQUES .....	38
NOTE 28                 PAIEMENTS FONDES SUR ACTIONS .....	41
NOTE 29                 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES .....	43
NOTE 30                 INFORMATIONS SECTORIELLES .....	45
NOTE 31                 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	45
NOTE 32                 ENGAGEMENTS HORS-BILAN .....	46
NOTE 33                 PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	47

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En K Euros		31/12/07 IFRS	31/12/06 IFRS
Fourniture d'énergie hors "Energy management"		326 105	150 915
Marge sur l'activité d'"Energy management"		631	50 367
Transport et taxes		30 543	40 201
Prestations de services		5 335	2 875
Production d'Electricité		447	7
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1</b>	<b>363 061</b>	<b>244 365</b>
Achats de matières premières et services	2	-305 062	-170 945
Transports et taxes		-30 492	-40 123
Variation des stocks	2	781	340
<b>COUTS DES VENTES</b>		<b>-334 772</b>	<b>-210 728</b>
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>28 289</b>	<b>33 637</b>
Autres produits	3	2 740	41
Charges de personnel	4	-19 130	-9 095
Charges externes	5	-26 714	-15 715
Impôts et taxes		-1 741	-757
<b>EXCEDENT BRUT OPERATIONNEL</b>		<b>-16 557</b>	<b>8 111</b>
Résultat de dilution	6	-	7 651
Autres produits et charges		-2 369	-217
Dotations et provisions			
<i>sur actifs non courants</i>	7	-3 880	-5 079
<i>sur actifs courants</i>	7	-1 315	-1 099
<i>sur passifs courants / non courants</i>		-150	-60
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>-24 271</b>	<b>9 307</b>
Produits financiers		4 081	1 655
Charges financières		-1 353	-226
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8</b>	<b>2 728</b>	<b>1 429</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>-21 544</b>	<b>10 736</b>
Impôt	9	-18	-3 405
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-278	-21
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>-21 840</b>	<b>7 310</b>
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>-19 922</b>	<b>7 354</b>
<b>RESULTAT NET PART DES MINORITAIRES</b>		<b>-1 918</b>	<b>-44</b>
Résultat net par action (en euros)	26	-2,35	1,51
Résultat net dilué par action (en euros)	26	-2,35	1,41

# BILAN CONSOLIDE

## BILAN ACTIF

En K Euros	NOTE	31/12/07 IFRS	31/12/06 IFRS
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles	10 & 11	31 437	5 594
Immobilisations corporelles	12	144 209	9 192
Participation dans les sociétés mises en équivalence	13	2 749	-
Instruments financiers dérivés non courants		503	-
Autres actifs financiers non courants	13	13 597	28 325
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>192 495</b>	<b>43 111</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	14	1 664	398
Clients et comptes rattachés	15	131 288	71 827
Autres créances courantes	16	31 280	13 998
Charges constatées d'avance	17	3 720	737
Instruments financiers dérivés courants	25	93 727	37 409
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	18	74 327	27 628
Disponibilités	18	82 562	12 216
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>418 568</b>	<b>164 213</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>611 062</b>	<b>207 324</b>

**BILAN PASSIF**

En K Euros	NOTE	31/12/07 IFRS	31/12/06 IFRS
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		11 301	5 672
Primes		242 315	92 440
Instruments de capitaux propres		-	8 625
Résultats accumulés non distribués		-8 947	- 16 027
Gains et pertes latents différés		302	-
Résultat net part du groupe		-19 922	7 354
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	19	<b>225 049</b>	<b>98 064</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		<b>40 401</b>	<b>5 090</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>265 450</b>	<b>103 154</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Dettes financières non courantes	25	80 426	1 218
Provisions non courantes	20	252	-
Instruments financiers dérivés non courants		-	-
Autres passifs non courants		2 600	100
Passifs d'impôts différés		384	-
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>83 662</b>	<b>1 318</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes financières courantes	25	11	13 643
Provisions courantes	20	212	60
Fournisseurs et comptes rattachés	21	127 568	44 244
Dettes fiscales et sociales	22	24 307	15 046
Autres dettes courantes	23	14 542	1 554
Produits constatés d'avance	23	6 997	3 585
Instruments financiers dérivés courants	25	88 314	24 720
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>261 950</b>	<b>102 852</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>611 062</b>	<b>207 324</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE En K Euros	Note	31/12/07 IFRS	31/12/06 IFRS
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>-21 840</b>	<b>7 310</b>
+ Dotations nettes de reprises		4 633	5 541
-/+ Gains et pertes latents sur instruments dérivés		7 989	-3 436
+ Charges liées aux Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BCE)		1 030	856
-/+ Eliminations des autres éléments sans incidence sur la trésorerie		8 839	109
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>651</b>	<b>10 380</b>
-/+ incidence des sociétés mises en équivalence		379	
-/+ Impôt (y compris impôts différés)		-	3 405
-/+ Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation lié à l'activité		-9 980	-25 680
Variations de trésorerie liées aux appels de marge		-1 117	-12 906
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>		<b>-10 067</b>	<b>-24 801</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles		-149 428	-16 230
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles		-	0
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers/ Encaissements liés aux diminution d'actifs financiers		4 398	-10 284
Incidence des variations de périmètre		-8 512	0
-/+ Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement		18 796	
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-134 746</b>	<b>-26 514</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		145 549	28 605
Sommes reçues des actionnaires en autres fonds propres		-	8 625
Variation des intérêts minoritaires sur augmentation de capital		37 310	5 134
Autres variations		-333	11
Sommes reçues lors de l'exercice de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise		300	129
Emprunts souscrits au cours de l'exercice		94 571	1 218
Remboursements d'emprunts		-15 539	
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>261 859</b>	<b>43 722</b>
<b>= VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>		<b>117 045</b>	<b>-7 593</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture *	18	39 844	47 437
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture *	18	156 889	39 844
<b>= VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>		<b>117 045</b>	<b>-7 593</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	ATTRIBUABLES AUX PORTEURS DE CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE							INTERETS MINO.	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	CAPITAL	PRIMES	INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES	RESERVES CONSOLIDÉES	GAINS & PERTES LATENTS DIFFÉRES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL		
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2006</b>	4 442	64 080		-11 107	6 343	-4 932	58 826		58 826
Affectation des résultats				-4 932		4 932	-		-
Opérations sur Capital	1 230	27 504					28 734		28 734
Paiements fondés sur les actions		856					856		856
Résultat net de la période						7 354	7 354	-44	7 310
Autres variations				11			11	5 134	5 145
Instruments financiers dérivés - Interruption du traitement comptable de couverture de flux de trésorerie					-6 343		-6 343		-6 343
Emission d'ORA (obligations remboursables en actions)			8 625				8 625		8 625
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2006</b>	<b>5 672</b>	<b>92 440</b>	<b>8 625</b>	<b>-16 027</b>	<b>-</b>	<b>7 354</b>	<b>98 064</b>	<b>5 090</b>	<b>103 154</b>
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2007</b>	<b>5 672</b>	<b>92 440</b>	<b>8 625</b>	<b>-16 027</b>	<b>-</b>	<b>7 354</b>	<b>98 064</b>	<b>5 090</b>	<b>103 154</b>
Résultat de l'exercice						-19 922	-19 922	-1 918	-21 840
Affectation du résultat				7 354		-7 354	-		-
Augmentations de capital	5 227	140 321		-333			145 216	37 088	182 304
Paiements fondés sur les actions		1 030					1 030		1 030
Exercice des BCE	56	244					300		300
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés					302		302	201	503
Remboursements des ORA (Obligations Remboursables en actions)	345	8 280	-8 625				-		-
Autres variations				60			60	-60	-
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2007</b>	<b>11 301</b>	<b>242 315</b>	<b>-</b>	<b>-8 947</b>	<b>302</b>	<b>-19 922</b>	<b>225 049</b>	<b>40 401</b>	<b>265 450</b>

Les principales variations figurant sur ce tableau sont commentées à la note 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les paiements fondés sur les actions sont détaillés à la note 28.

## **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 2007 ETABLIS SELON LE REFERENTIEL IFRS**

### **I. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

Créée en juin 2002, POWEO est l'un des premiers acteurs privés à s'être lancés dans la commercialisation d'électricité et de gaz. POWEO propose ses services à une clientèle professionnelle ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007 à une clientèle résidentielle. Depuis 2007, POWEO se développe également dans les services énergétiques, avec deux agences localisées à Aix en Provence et Toulouse.

Son activité comprend par ailleurs une activité d'« Energy management », décrite en paragraphe III.9.2.

POWEO met également en oeuvre une stratégie « verticale » avec le développement de son pôle « amont » qui regroupe l'ensemble des projets industriels destinés à la production d'électricité.

Au cours de l'exercice 2007, POWEO a connu les développements suivants :

#### ***Opérations sur le capital***

Le 23 mai 2007, Verbund a demandé à POWEO de rembourser le solde de ses ORA, ce qui a entraîné, le 7 juin 2007, l'émission de 345 000 actions ordinaires de 1 € à son profit.

POWEO a lancé le 7 juin 2007 une augmentation de capital afin de contribuer au financement de son plan industriel et de son développement commercial dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz. L'opération clôturée avec succès le 6 juillet 2007 a permis la levée d'un montant brut de plus de 150 millions d'euros par la création de 5 178 224 actions nouvelles.

Afin d'associer ses salariés au développement du groupe, POWEO a procédé à une augmentation réservée aux salariés en novembre 2007 qui a permis de lever un montant brut de plus de 1.2 millions d'euros représentant 49 267 actions nouvelles.

#### ***Acquisitions externes***

Le groupe a procédé aux acquisitions externes suivantes :

- en juin 2007, l'acquisition de la totalité du capital d'un développeur éolien, la société Espace Eolien Développement (EED)
- en septembre 2007, l'acquisition de la totalité du capital d'une société détenant un parc éolien de 4 MW en exploitation situé dans l'Aude sur la commune de Luc sur Orbieux
- en octobre 2007, l'acquisition de la totalité du capital d'une société de services énergétiques, la société Eurogaz
- en décembre 2007, la reprise des activités de la société Orevad et de ses 178 salariés. Orevad exploite un réseau de force de vente directe répartis dans 11 agences permettant une couverture nationale.

POWEO a par ailleurs créé en 2007 conjointement avec la CIM, E.On et Verbund la société Gaz de Normandie, qui porte un projet de terminal méthanier au Havre.

## II. APPROBATION DES COMPTES

Les comptes consolidés du groupe POWEO ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration qui les a arrêtés le 14 mars 2008. Ces comptes seront présentés pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en mai 2008.

## III. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### INTRODUCTION

#### *Principes et méthodes comptables retenus*

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés 2007 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Ces états financiers sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

#### **Nouvelles normes et interprétations applicables**

Le groupe applique pour la première fois en 2007 :

- la norme IFRS 7 « Instruments financiers : Information à fournir » qui porte sur l'information à fournir au titre des actifs et passifs financiers ;
- l'amendement à la norme IAS 1 – "Présentation des états financiers – Informations sur le capital » qui requiert des informations supplémentaires sur les capitaux propres du Groupe.

Ces normes portent sur des informations à communiquer dans les annexes aux états financiers. Leur application par le groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2007 n'a donc aucun effet sur son résultat net et ses capitaux propres.

Les interprétations suivantes, d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, n'ont pas eu d'impact sur les comptes du groupe sur l'exercice 2007 :

IFRIC 7 – "Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes"

IFRIC 8 - « Champ d'application d'IFRS 2 (paiement fondé sur des actions) »

IFRIC 9 - « Réévaluation des dérivés incorporés »

IFRIC 10 - « Information financière intermédiaire et dépréciations »

#### **Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur**

POWEO n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations suivantes :

- IFRS 8 « Segments opérationnels », applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, modifiant l'information sectorielle tant dans sa définition que dans les informations à présenter ;
- IFRIC 11 - « IFRS 2 – Transactions intra-groupe et transactions faisant intervenir des actions propres » :  
Adopté par l'Union Européenne en juin 2007, ce texte est d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2007. Le Groupe ne s'attend pas à ce que cette interprétation ait des impacts sur ses comptes consolidés.

Par ailleurs, l'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2007. Ces normes et interprétations ne sont donc pas appliquées par le Groupe. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

- Amendement à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt », applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, supprimant l'option de comptabilisation en charges des coûts d'emprunt et rendant obligatoire leur capitalisation ; le Groupe ayant déjà opté pour la capitalisation des coûts d'emprunt, cet amendement n'aura pas d'impact sur ses comptes consolidés ;
- IAS 1 révisée "Présentation des états financiers", applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, qui aura pour effet de modifier le format des états de synthèse du Groupe ;
- IFRIC 12 « Accords de concession de services », applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, précisant le traitement comptable des concessions. Cette interprétation ne concerne pas les activités actuelles du Groupe ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients », applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, précisant le traitement comptable des programmes de fidélité. Cette interprétation ne concerne pas les activités actuelles du Groupe ;
- IFRIC 14 "Actifs de régime à prestations définies et obligations de financement minimum", applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le Groupe ne s'attend pas à ce que cette interprétation ait des impacts sur ses comptes consolidés.

### **Recours à des estimations**

Certains montants comptabilisés dans ces comptes reflètent les estimations et hypothèses émises par la Direction, notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et des contrats sur électricité entrant dans le cadre de l'activité normale du Groupe, de l'estimation du chiffre d'affaires correspondant aux quantités d'électricité et de gaz livrées, non relevées, non facturées, et de l'estimation des marges futures utilisée dans le test de dépréciation des coûts d'acquisition externes de contrats clients comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

## **III-1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

### **III-1.1 Filiales intégrées globalement**

Une filiale est intégrée globalement lorsqu'elle est contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

### **III-1.2 Entreprises associées et coentreprises**

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles POWEO dispose d'une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un contrat qui requiert un accord unanime pour les décisions financières et opérationnelles stratégiques. Les comptes des entreprises associées et des coentreprises sont comptabilisés respectivement selon la méthode de la mise en équivalence ou selon la méthode d'intégration proportionnelle.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisées par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Dans le cadre de l'intégration proportionnelle, la fraction représentative des intérêts dans l'entreprise détenue est intégrée dans les éléments de bilan et de compte de résultat.

### **III-1.3 Variation du pourcentage d'intérêt dans une entreprise contrôlée**

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée de manière exclusive, l'acquisition complémentaire de titres donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition additionnel déterminé en comparant le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêt et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date.

Corrélativement, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée de manière exclusive impacte le résultat consolidé.

## **III-2 ACTIFS IMMOBILISES**

### **III-2.1. Ecarts d'acquisition**

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, en application de la norme IFRS 3. Les écarts d'acquisition résultent de l'acquisition de filiales, entreprises associées et coentreprises. Les actifs acquis, les dettes et les passifs éventuels repris sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le cas échéant, l'excédent entre le coût d'acquisition majoré des coûts annexes directement attribuables à l'acquisition et la part acquise de la juste valeur des actifs, des passifs et passifs éventuels identifiables acquis est comptabilisé comme écart d'acquisition. Le montant de l'écart d'acquisition est définitivement déterminé au plus tard dans un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortissables et font l'objet au moins une fois par an d'un test de dépréciation calculé au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Pour ce test, les écarts d'acquisition sont alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux identifiables bénéficiant des synergies provenant de l'acquisition. La valeur recouvrable de ces unités est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par référence aux flux futurs de trésorerie nets actualisés issus des prévisions financières à moyen terme. Lorsque

cette valeur est inférieure à la valeur inscrite au bilan, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence en « perte de valeur », la perte s'imputant en priorité sur l'écart d'acquisition puis sur les actifs immobilisés de l'UGT concernée.

Les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition d'entités contrôlées globalement sont présentés séparément au bilan. De même les pertes de valeur sont présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence sont enregistrées dans la ligne « quote-part de résultat net dans les sociétés mises en équivalence ».

Lors de la cession d'une entité du Groupe, le montant des écarts d'acquisition nets attribuables à la filiale, est inclus dans le calcul du résultat de cession.

### **III-2.2. Actifs incorporels hors écarts d'acquisition**

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de coûts d'acquisition externes de contrats clients, et de coûts de développements de logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de développement interne, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation estimée, soit entre 1 et 5 ans.

S'agissant des coûts d'acquisition externes des contrats clients, POWEO comptabilise une partie de ces coûts, directement rattachables à des contrats signés (commissions versées aux prestataires de vente indirecte et de télévente et frais de bascule du client), en immobilisations incorporelles dès lors que la société estime probable que des avantages économiques futurs attribuables aux contrats concernés iront à la société. La société apprécie la probabilité des avantages économiques futurs en utilisant des hypothèses raisonnables et documentées représentant la meilleure estimation par la Direction de l'ensemble des conditions économiques qui sous-tendent la durée d'utilité de l'actif.

Les coûts d'acquisition externes de contrats clients sont amortis linéairement sur la durée moyenne des contrats. A chaque clôture et à chaque arrêté intermédiaire, le Groupe procède à une analyse visant à apprécier s'il existe un indice que ces actifs incorporels aient subi une perte de valeur. Si tel est le cas, et si le montant des coûts d'acquisition non encore amortis d'une génération de contrats est inférieur, à la date d'arrêté, aux flux de trésorerie futurs prévus au titre de cette génération de contrats, une dépréciation est enregistrée. Une génération de contrats est définie comme un ensemble de contrats, dont le mois de bascule est identique.

### **III-2.3. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulés.

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations encourus pendant la période de construction font partie intégrante du coût de l'actif conformément à l'option prévue par la norme IAS 23.

Le coût des immobilisations comprend également le cas échéant les coûts de démantèlement des installations de production. Ces coûts sont évalués lors de la mise en service de l'immobilisation et font l'objet d'un composant spécifique amorti sur la même durée que la structure. Ils sont comptabilisés en contrepartie de provisions constituées au titre de ces obligations.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire selon leur durée d'utilité. Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations corporelles en service sont les suivantes :

Installations de production d'énergie de source éolienne : entre 6 et 20 ans selon les composants ;  
Matériel informatique et mobilier de bureau : 3– 10 ans ;  
Agencements: 10 ans.

### **III-3 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs ou passifs courants ou non courants selon que leur échéance est inférieure ou supérieure à un an. Par exception, l'ensemble des instruments dérivés portant sur l'énergie sont présentés en actifs et passifs financiers courants. Par ailleurs, le Groupe distingue plusieurs catégories d'actifs et passifs financiers :

#### **III-3.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

Le Groupe enregistre ces instruments financiers à la juste valeur et la variation de valeur de ces actifs est ainsi enregistrée au compte de résultat. Ces actifs sont des actifs à court terme ne présentant pas de risques significatifs de perte de valeur. Le détail de ces actifs est présenté en note 18.

La juste valeur des parts d'OPCVM détenues par la société correspond à leur valeur liquidative à la clôture, communiquée par le dépositaire.

#### **III-3.2 Instruments à terme fermes et conditionnels sur l'énergie**

POWEO conclut, dans le cadre de son activité, des achats à terme et ventes à terme d'électricité sur le marché de gré à gré ou sur un marché réglementé (Pownext), et des achats et ventes d'options sur électricité sur le marché de gré à gré. Les achats d'options d'achat d'électricité correspondent principalement aux enchères « Virtual Power Plant » (VPP) d'EDF. POWEO conclut également des achats à terme de gaz, sur le marché de gré à gré.

Le périmètre des instruments financiers dérivés a été défini en référence à la norme IAS 39.

#### ***Instruments exclus du champ d'application de la norme IAS 39***

Sont exclus du champ d'application de la norme IAS 39 :

- les contrats d'achat et de vente à terme d'énergie (gaz et électricité),
- les options d'achat d'électricité achetées,
- et les opérations d'équilibrage volumétrique entre les achats et les ventes d'énergie traitées sur le marché réglementé Pownext ou réalisées par le Réseau de Transport d'Electricité (RTE),

dès lors que ces opérations se dénouent par une livraison physique d'énergie (gaz et électricité) et sont conclues dans le cadre de l'activité dite « normale » de POWEO.

Entrent dans le cadre de l'activité « normale » de POWEO les contrats d'approvisionnement en électricité ou en gaz :

- conclus à l'origine et maintenus avec l'intention de prendre livraison de l'énergie afin de répondre aux besoins anticipés d'approvisionnement des clients finaux,
- et pour lesquels le Groupe n'a pas eu précédemment de pratique de règlement net au titre de contrats de même nature.

Les primes d'options achetées dans le cadre de l'activité normale de POWEO sont comptabilisées au bilan au poste « charges constatées d'avance » lors du paiement de la prime, et enregistrées en résultat lors de la livraison de l'électricité.

#### ***Instruments qualifiés de dérivés au sens de la norme IAS 39***

Les contrats à terme fermes ou conditionnels conclus par POWEO sur les marchés de l'électricité et du gaz n'entrant pas dans le cadre de l'activité « normale » de POWEO (Cf. supra) sont qualifiés d'instruments dérivés et comptabilisés selon la norme IAS 39. En particulier, les contrats assimilables à des ventes d'options sont des dérivés dans le champ d'application d'IAS 39.

La variation de juste valeur de ces instruments dérivés non qualifiés de couverture est enregistrée, en chiffre d'affaires (« Marge sur l'activité d'« Energy management » »), la contrepartie est enregistrée au bilan dans le poste « Instruments financiers dérivés courants ».

#### ***Principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues pour le calcul de la juste valeur***

S'agissant des achats et ventes à terme conclus sur Powernext, marché considéré comme actif, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la juste valeur.

La juste valeur des achats et ventes à terme d'énergie conclus sur le marché de gré à gré est estimée sur la base d'un modèle reposant sur une comparaison des prix contractuels avec les prix à terme de marché, en tenant compte de l'effet d'actualisation.

S'agissant des contrats de fourniture d'énergie aux clients profilés et télérelevés de POWEO, la juste valeur présentée dans la note 25 tient compte d'hypothèses de consommation future des clients fondées sur les profils de consommation contractuels. S'agissant des achats et ventes d'options sur électricité, POWEO utilise des modèles internes, intégrant des paramètres non observables, notamment des hypothèses relatives à la volatilité du sous-jacent et aux quantités d'électricité qui seront livrées en cas d'exercice.

Les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

### **III-3.3 Emprunts**

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur d'origine, diminuée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

A chaque clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont ventilés au bilan en :

- dettes financières non courantes pour la part exigible à plus d'un an ;
- dettes financières courantes pour la part remboursable à moins d'un an.

Les coûts d'emprunt (frais d'émission et prime d'émission le cas échéant) sont incorporés dans le coût de l'actif sous-jacent lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé.

### *Couverture du risque de taux*

Le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers dérivés (swaps de taux notamment) afin de se couvrir contre le risque de taux d'intérêt qui découle de financements contractés à taux variable.

Lorsque les conditions sont remplies, le Groupe applique la comptabilité de couverture des flux de trésorerie prévue par la norme IAS 39. Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés au bilan « en instruments financiers non courants » en contrepartie des capitaux propres si l'échéance de l'instrument est supérieure à une an. Les variations ultérieures de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture, et leur reconnaissance dans le compte de résultat est différée jusqu'au décaissement des flux d'intérêts couverts. La part inefficace de la couverture est enregistrée directement au compte de résultat.

Une documentation adéquate est mise en place dès l'origine de la couverture, incluant notamment la réalisation de tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs réalisés sur une base semestrielle

## **III-4 STOCKS**

Les stocks sont essentiellement constitués de gaz naturel mesuré en quantités de MWh, acquis par le Groupe. Ce stock est comptabilisé au coût de revient déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. A la clôture, le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations de stocks à comptabiliser.

## **III-5 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les factures à établir relatives à l'énergie livrée ou produite non encore facturée à la clôture. Elles sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations au titre des montants estimés non recouvrables.

Une dépréciation est comptabilisée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances après prise en compte de la couverture d'assurance-crédit. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte en fin de procédure de recouvrement ou à réception des certificats d'irrécouvrabilité. Le montant de la dépréciation clients, au compte de résultat, est inscrit dans le poste «Dotations aux amortissements et provisions sur actifs courants».

Conformément à la norme IAS 39, les créances faisant l'objet d'affacturage et d'opérations assimilées sont maintenues au bilan dès lors que la majorité des risques sont portés par le Groupe. Le cas échéant, le montant de la dette financière résultant du maintien au bilan de ces créances est inscrit dans le poste « Dettes financières courantes ».

### **III-6 CAPITAUX PROPRES**

Les « Primes » correspondent aux primes d'émission, diminuées des coûts externes directement attribuables aux augmentations de capital, et à l'étalement de la valeur des bons de créateurs d'entreprises évaluée à la date d'attribution (Cf.III.11).

Les « gains et pertes latents différés » correspondent aux variations, nettes d'impôts différés, de juste valeur des instruments financiers dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la part efficace de la couverture.

Par ailleurs le Groupe a émis au cours de l'exercice 2006 des Obligations Remboursables en Actions ; ces titres, qui ne versent aucun coupon à leur porteur, ont été enregistrés au poste « Instruments de capitaux propres ». Ces titres ont été remboursés en 2007.

### **III-7 PROVISIONS**

Les provisions sont comptabilisées par POWEO lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite), qui résulte d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 sur la base de l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire à éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est actualisé.

Dans le cas où aucune estimation fiable ne peut être faite, il existe un passif qui ne peut pas être comptabilisé (passif éventuel). Au 31 décembre 2007, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel.

### **III-8 AVANTAGES DU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLOI**

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe en matière d'avantages à long terme postérieurs à l'emploi sont précisées conformément à la norme IAS 19.

Le seul avantage postérieur à l'emploi au sein du Groupe consiste correspond au versement d'indemnités de fin de carrière déterminées en fonction des conventions collectives en vigueur. Les indemnités de fin de carrière relèvent d'un régime à prestations définies et sont traitées comme telles dans les états financiers :

- les engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions en vigueur dans chaque société, cette évaluation prenant en considération l'ancienneté, l'espérance de vie, le taux d'augmentation des salaires, le taux de rotation des salariés, ainsi que des hypothèses macro-économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation, ...) ;
- la détermination des engagements est effectuée par un actuaire externe ;
- en l'absence de financement de ces régimes, les engagements font l'objet d'une comptabilisation au passif du bilan.

### **III-9 CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires est constitué des produits issus de la fourniture d'énergie (électricité et gaz) hors « Energy management », de la marge sur l'activité d'« Energy management », de la facturation du transport, des frais de collecte des taxes (taxes municipales et départementales), de prestations de services et de la production vendue d'électricité.

#### **III-9.1 Fourniture d'énergie hors « Energy management », transport, taxes, prestations de services et vente de biens**

POWEO constate un produit quand :

- l'existence du contrat est acquise,
- la livraison a eu lieu, ou la prestation de services est achevée,
- le prix est fixé ou déterminable.

La livraison a lieu quand les risques et avantages associés à la propriété sont transférés à l'acheteur. Les quantités d'énergie livrée, non relevée, non facturée, sont déterminées à partir de profils de consommation et d'estimations de prix de vente.

POWEO comme tous les distributeurs d'électricité en France collecte des taxes locales et départementales, la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité). Conformément à la norme IAS 18, seule la facturation des frais de collecte des taxes est enregistrée en chiffre d'affaires.

Par ailleurs, POWEO collecte la rémunération de la prestation de transport auprès de la plupart des clients « télérelevés » (clients bénéficiant d'une télérelève régulière) pour le compte du gestionnaire du réseau de transport d'électricité. Conformément à la norme IAS 18 relative au produit des activités ordinaires, les produits et charges relatifs à ces frais d'acheminement sont comptabilisés en net en chiffre d'affaires au poste « transport et taxes ».

Les clients « profilés » (clients ne bénéficiant pas d'une télérelève) n'ont de lien contractuel direct qu'avec POWEO. Leur contrat couvre à la fois l'acheminement et la fourniture de l'énergie. Conformément à la norme IAS 18, la facturation de la prestation de transport et le coût y afférent sont comptabilisés respectivement en chiffre d'affaires et en charges sur les lignes « transports et taxes ».

Les clients gaz n'ont de lien contractuel qu'avec POWEO qu'ils soient télérelevés ou profilés, leur contrat couvre à la fois le transport et la distribution de l'énergie. Conformément à la norme IAS 18, la facturation de la prestation de transport et le coût y afférent sont comptabilisés respectivement en chiffre d'affaires et en charges sur les lignes « transports et taxes ». En tant que distributeur de gaz POWEO, collecte la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et la TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) ; conformément à la norme IAS 18, seule la facturation des frais de collecte des taxes est enregistrée en chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de services est comptabilisé au moment de l'exécution de la prestation.

#### **III-9.2 « Energy management »**

L'activité « Energy management » correspond au résultat réalisé et latent sur les instruments dérivés non qualifiés de couverture (Cf. III-3.2 ). Il s'agit notamment de la vente sur un marché organisé ou de gré à gré, de l'électricité achetée en sus des consommations prévisionnelles des clients finaux, dans le but d'optimisation de portefeuille, et de la vente d'options sur électricité sur le marché de gré à gré.

La marge sur cette activité est présentée en net dans le chiffre d'affaires.

### **III-9.3 « Production vendue »**

Les ventes d'électricité produite sont reconnues en fonction des quantités produites de chaque période valorisées aux prix définis contractuellement entre chaque filiale de production et ses clients.

### **III-10 IMPOT**

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent est comptabilisé en tant qu'actif.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés, ainsi que pour les différences temporelles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible ou différé généré par une transaction enregistrée en capitaux propres est comptabilisé en capitaux propres. Dans le cas contraire, il est comptabilisé en charge.

### **III-11 PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES**

Conformément à la norme IFRS 2, la juste valeur des plans d'options de souscription d'actions attribués aux salariés, évaluée à la date d'attribution, est reconnue en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur des options de souscription est calculée en utilisant le modèle de Black and Scholes, qui prend notamment en compte la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risques et la volatilité observée sur le passé de l'action POWEO.

Par ailleurs, la charge de personnel comptabilisée au titre des conditions de souscription offertes aux salariés du Groupe dans le cadre des plans d'épargne salariale, est calculée comme étant la différence entre le prix de souscription et le cours de clôture à la date de souscription diminuée d'une éventuelle décote pour inaccessibilité de l'action.

### **III-12 INFORMATION SECTORIELLE**

Le chiffre d'affaires étant réalisé essentiellement en France, la segmentation des informations par « activité » l'emporte à ce jour sur la segmentation géographique en raison de la stratégie de développement verticale du Groupe.

Les activités du Groupe se déclinent comme suit :

- « Commerce & Approvisionnement »: regroupent toutes les compétences et actifs nécessaires à la commercialisation et à l'approvisionnement en énergie. Ce secteur regroupe l'« activité normale » de POWEO et l'activité d'« Energy Management ».

- « Amont – Production » : regroupent les actifs et les compétences nécessaires à la production d'énergie. Il s'agit du développement des centrales « Cycle Combiné Gaz Turbine » et de la production et des projets de développement liés aux énergies renouvelables.

### **III-13 CONTRATS DE LOCATION**

Conformément à la norme IAS 17, les biens pris en location - financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer à la société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les actifs détenus en vertu de ces contrats sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement, sont comptabilisés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

### **III-14 RESULTAT PAR ACTION**

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Pour calculer le résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est ajusté pour prendre en compte l'effet de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

### **III-15 ECONOMIE D'ENERGIE**

La loi du 13 juillet 2005 assujettit les personnes morales qui vendent de l'énergie à des obligations d'économie d'énergie. Elles peuvent se libérer de ces obligations soit en réalisant directement ou indirectement des économies d'énergie, soit en acquérant des certificats d'économie d'énergie.

Le montant des obligations du groupe POWEO notifié par l'administration pour la période du 1er juillet 2006 au 30 juin 2009 s'élève à 63 904 MWh.

Le groupe POWEO entend se libérer de ses obligations à travers plusieurs actions :

- Ventes à ses clients de fournitures réalisant des économies d'énergie,
- Prestations de service pour la gestion technique des infrastructures de ses clients,
- Installation de matériels générant des économies d'énergie,
- Construction d'installations de production d'énergie basée sur les énergies renouvelables.

L'ensemble des actions mises en œuvre sur la période doit permettre au groupe POWEO de s'acquitter de ses obligations à l'horizon du 30 juin 2009.

Conformément à IAS 37, ces actions ou dépenses futures ne sont pas provisionnées mais sont comptabilisées selon leur nature, soit en immobilisations corporelles, soit en charges de période.

## NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### NOTE 1 CHIFFRE D'AFFAIRES

SYNTHESE (en K€)	31/12/2007	31/12/2006
Fourniture d'énergie hors "Energy Management"	326 093	150 915
- dont Electricité	317 536	148 213
- dont Gaz	8 557	2 702
Marge sur Energy Management	631	50 367
- dont Electricité	242	50 197
- dont gaz	389	170
Transport et taxes	30 543	40 201
- dont Electricité	30 536	39 349
- dont Gaz	7	852
Prestations de services	5 347	2 875
- dont Electricité	3 451	2 813
- dont Gaz	254	62
- dont autres prestations	1 642	-
Production d'électricité	447	7
<b>Total Chiffres d'affaires</b>	<b>363 061</b>	<b>244 365</b>

En K€		31/12/2007	31/12/2006
Fourniture d'électricité – Télérelevés	(a)	101 812	26 672
Fourniture d'électricité – Profilés	(a)	47 906	47 897
Fourniture d'électricité – Offres de fourniture partielle	(b)	212	232
Fourniture d'électricité – Opérateurs de réseaux	(c)	129 328	71 526
Ajustements RTE et reventes d'excédents	(d)	38 279	1 886
<b>Total fourniture d'électricité hors "Energy Management"</b>		<b>317 536</b>	<b>148 213</b>
Prestations de services	(e)	3 451	2 813
Transport et taxes	(f)	30 536	39 349
Autres produits annexes		0	7
<b>Total transport et prestations de services</b>		<b>33 987</b>	<b>42 169</b>
"Energy management" sur électricité	(g)	242	50 197
Production d'électricité	(h)	447	
<b>Total Chiffre d'affaires sur l'électricité</b>		<b>352 213</b>	<b>240 579</b>
<b>Total fourniture de gaz</b>	(i)	<b>8 557</b>	<b>2 702</b>
<b>Total transport et prestations de services sur gaz</b>	(j)	<b>261</b>	<b>914</b>
<b>"Energy management" sur gaz</b>	(k)	<b>389</b>	<b>170</b>
<b>Total Chiffre d'affaires sur le gaz</b>		<b>9 207</b>	<b>3 786</b>
Autres prestations de services	(l)	1 642	-
<b>Total Chiffres d'affaires</b>		<b>363 061</b>	<b>244 365</b>

**Le chiffre d'affaires de POWEO est constitué de :****(a) Fourniture d'électricité aux sites clients profilés et télérelevés :**

Ce chiffre d'affaires est constitué de l'électricité livrée aux clients finaux s'approvisionnant exclusivement auprès de POWEO dans le cadre de leur contrat.

Les clients télérelevés sont les consommateurs qui bénéficient d'une télérelève régulière par le GRD, leur consommation est donc connue précisément à une date donnée.

Les clients profilés ont une consommation individuelle plus faible qui ne justifie pas la télérelève par le GRD. Leur consommation est estimée sur la base du profil de consommation contractuel et révisée au relevé visuel du compteur (effectué au minimum une fois par an par le GRD).

Au cours de l'année 2007, certains clients de POWEO ont demandé l'application du tarif réglementé transitoire d'ajustement du marché (TARTAM). En application de la loi du 7 décembre 2006 et du décret du 4 mai 2007, ce tarif est égal au tarif réglementé majoré d'un complément variable en fonction de la puissance souscrite par le client.

L'application de ce tarif ouvre droit pour le fournisseur d'énergie qui alimente des clients finaux à une compensation versée par la Caisse des Dépôts, sur la base de déclarations envoyées trimestriellement. Ces déclarations intègrent notamment une estimation par le fournisseur d'énergie de son coût moyen d'approvisionnement en électricité sur son activité de distribution.

L'indemnisation de POWEO au titre du TARTAM est comptabilisée en chiffre d'affaires et la créance résultante dans le poste « Autres créances courantes ». Au titre de 2007, Poweo a demandé une compensation de 25,5 M€. Le solde de la créance est détaillé en note 16.

**(b) Fourniture d'électricité – offres de fourniture partielle :**

Les clients concernés sont des clients qui ont signé leur contrat principal de fourniture d'électricité auprès d'un autre opérateur. C'est ce qui constitue le chiffre d'affaires POWEO inscrit dans cette rubrique.

**(c) Fourniture d'électricité aux opérateurs de réseaux :**

POWEO est accrédité pour fournir l'électricité aux opérateurs de réseaux dans le cadre des pertes naturelles d'énergie lors de son acheminement. Le chiffre d'affaires inscrit dans cette rubrique reprend l'intégralité de l'énergie livrée au titre des ventes fermes contractées par les opérateurs de réseaux auprès de POWEO.

**(d) Ajustements RTE et reventes d'excédents :**

Le chiffre d'affaires inscrit dans cette rubrique est celui généré par les réconciliations temporelles et spatiales constatées par le RTE entre les quantités injectées sur le réseau par POWEO et celles réellement soutirées par ses clients.

Les reventes d'excédents correspondent aux écarts entre les quantités d'électricité initialement prévues pour les clients finaux de POWEO et les livraisons effectives qui leur ont été faites. Les excédents sont vendus sur le marché au comptant de POWERNEXT.

**(e) Prestations de services :**

Il s'agit de la vente des prestations de services annexes à la vente d'électricité et de gaz aux clients finaux de POWEO.

**(f) Transport et taxes :**

Il s'agit de la facturation de l'acheminement aux clients « profilés » et à certains clients « télérelevés » et de la perception de frais de collecte des taxes locales. En tant que collecteur de taxes locales, POWEO perçoit des frais de collecte à hauteur de 2% des dites taxes (Cf. Note III 9.1).

**(g) Marge sur l'activité « Energy management » électricité :**

Ce poste comprend le résultat réalisé et latent (variations de juste valeur) sur les contrats sur l'électricité qualifiés de dérivés au sens de la norme IAS 39, et ne bénéficiant pas d'une qualification comptable de couverture de flux de trésorerie (Cf. III-3.2).

Le chiffre d'affaires Energy management sur l'électricité comprend un impact négatif de 7 989 K€ au titre de la variation du résultat latent au 31 décembre 2007 (31 décembre 2006 : impact positif de 3 435 K€) ainsi qu'un impact positif de 8 231 K€ au titre du résultat réalisé sur 2007. Au 31 décembre 2006 l'impact au titre du résultat réalisé était positif de 46 932 K€ dont 22 035 K€ concernaient la cession d'une option d'achat d'électricité de janvier 2006), cette cession a été la conséquence d'une décision du Groupe, début 2006, de modifier sa stratégie commerciale et de revoir à la baisse ses prévisions de ventes d'électricité, ce qui s'est alors traduit par une sur-couverture en électricité.

**(h) Production d'électricité**

Ce chiffre d'affaires correspond aux ventes d'électricité issue du parc éolien du groupe POWEO.

**(i) Fourniture de gaz – Clients profilés :**

C'est le chiffre d'affaires correspondant à la livraison de gaz réalisée sur la période (Cf. Note III - 9. 1.).

**(j) Transport et prestations de services sur le gaz :**

POWEO refacture les frais de transport et de distribution du gaz livré à ses clients. Ces frais sont réglés par POWEO aux fournisseurs de gaz et réseaux d'acheminement.

**(k) Marge sur l'activité « Energy management » gaz :**

Il s'agit de la marge réalisée en 2007 et 2006 lors des ventes de gaz auprès d'opérateurs du marché.

**(l) Autres prestations de service:**

Ce poste comprend pour l'essentiel le chiffre d'affaires réalisé par le réseau de maintenance et d'installation de chauffage du groupe POWEO ainsi que diverses refacturations auprès de filiales mises en équivalence.

## NOTE 2 ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET VARIATIONS DE STOCKS

En K€	2007	2006
<b>Achats d'électricité</b>	<b>294 321</b>	<b>168 389</b>
- dont VPP	29 157	69 207
- dont achats à terme	215 731	74 930
- dont achats au comptant	49 433	24 252
<b>Achats de gaz</b>	<b>8 408</b>	<b>2 556</b>
<b>Achats de services et divers</b>	<b>1 552</b>	
<b>TOTAL ACHATS DES MATIERES PREMIERES, SERVICES ET VARIATION DE STOCKS</b>	<b>304 281</b>	<b>170 945</b>

Les achats d'électricité sont réalisés via l'exercice d'options d'achat d'électricité achetées (enchères « Virtual Power Plant » de EDF), des achats à terme sur le marché de gré à gré, des achats à terme sur le marché réglementé Pownext (futures) et des achats au comptant sur le marché réglementé Pownext.

Les achats de gaz sont des achats à terme conclus sur le marché de gré à gré.

Les achats de service et divers correspondent aux coûts entrant dans la détermination de la marge brute relative aux autres prestations de services : installation, maintenance de chauffages et produits de projets d'énergie renouvelables.

## NOTE 3 AUTRES PRODUITS

En K€	2007	2006
Indemnité de résiliation d'un contrat de fourniture de gaz	2 500	
Autres produits	240	41
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>2 740</b>	<b>41</b>

## NOTE 4 CHARGES DE PERSONNEL

### 4.1 Charges de personnel

Les charges de personnel sont constituées comme suit:

En K€	2007	2006
Salaires et traitements	12 351	5 758
Charges sociales	5 487	2 481
Charges liées aux paiements en actions	1 030	856
Intéressement	150	-
Coûts des avantages postérieurs à l'emploi	113	-
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>19 130</b>	<b>9 095</b>

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi correspond à la charge relative à l'application de la norme IAS 19 tel que précisé au paragraphe III-8 ci-dessus.

Les charges liées aux paiements en actions ont été déterminées en application de la norme IFRS 2. Elles se décomposent en :

- une charge relative au coût des options de souscription d'actions pour un montant de 707 K€ qui se trouve détaillé en note 29 ci-dessous ;
- une charge de 323 K€ relative au coût lié à l'augmentation de capital réservée aux salariés réalisée en novembre 2007.

#### 4.2 Effectif moyen

Effectif moyen	2007	2006
Cadres	110	54
Employés	63	19
<b>Total Effectif Moyen</b>	<b>173</b>	<b>73</b>

Les effectifs consolidés représentent le nombre moyen de salariés ayant travaillé à temps plein, les effectifs des filiales mises en équivalence étant exclus.

## NOTE 5 CHARGES EXTERNES

Les charges externes se décomposent comme suit:

En K€	2007	2006
Marketing et communication	8 963	4 015
Sous- traitance	4 244	3 224
Honoraires	5 428	3 645
Autres frais généraux	8 079	4 832
<b>Total Autres achats &amp; charges externes</b>	<b>26 714</b>	<b>15 715</b>

Le poste « Autres frais généraux » comprend les loyers, les assurances, les frais de téléphone et l'affranchissement, les fournitures de bureau, la maintenance et les frais de recrutement.

## NOTE 6 RESULTAT DE DILUTION

Aucun résultat de dilution n'a été comptabilisé au 31/12/2007.

Sur l'exercice 2006, le résultat de dilution pour un montant de 7 651 K€ provient de l'entrée dans le capital de POWEO PRODUCTION de Österreichische Elektrizitätswirtschafts Aktiengesellschaft (VERBUND). A l'occasion de l'augmentation de capital, l'actionnaire autrichien a versé une prime d'émission d'un montant net de 12 752 K€. La part revenant au groupe (60 % soit 7 651 K€) a été comptabilisée dans le résultat de l'exercice au poste « résultat de dilution ».

## NOTE 7 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

### 7.1 Amortissements sur actifs non courants

Les dotations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à 3 880 K€ en 2007 versus 5 079 K€ en 2006. Elles sont détaillées en note 10 et 12.

### 7.2 Dépréciations sur actifs courants

Les dotations pour dépréciations d'actifs courants se détaillent comme suit :

En K Euros	31/12/2007	31/12/2006
Créances douteuses	1 323	1 033
Stocks (dotations nettes de reprises)	-8	66
<b>Dotations sur actifs courants</b>	<b>1 315</b>	<b>1 099</b>

La dépréciation sur le stock de gaz de 66 K€ constituée au 31 décembre 2006 a été intégralement reprise en 2007.

Au 31 décembre 2006, les pertes sur créances irrécouvrables étaient comptabilisées dans le poste charges externes du compte de résultat. Au 31 décembre 2007 elles sont comptabilisées dans le poste « autres produits et charges ».

Au 31 décembre 2007 le montant des reprises sur créances douteuses s'élève à 825 K€, il est enregistré dans la rubrique « Autres produits et charges ».

Dès lors l'évolution du coût du risque client se détaille comme suit :

En K Euros	31/12/2007	31/12/2006
Variation de la provision pour dépréciation des créances client	498	398
Pertes sur créances irrécouvrables	3 078	1 400
<b>Total coût du risque client</b>	<b>3 576</b>	<b>1 798</b>

### 7.3 Provisions

Une provision pour litige d'un montant de 150 K€ a été dotée au 31 décembre 2007.

## NOTE 8 RESULTAT FINANCIER

La variation du résultat financier se présente comme suit :

En K€	31/12/2007	31/12/2006
<b>Produits financiers</b>	<b>4 081</b>	<b>1 655</b>
Produits nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 371	786
Intérêts des dépôts	212	815
Autres produits financiers	497	54
<b>Charges financières</b>	<b>- 1 353</b>	<b>- 226</b>
Charges d'intérêts	- 1 353	- 226
<b>TOTAL RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2 728</b>	<b>1 429</b>

En application de la méthode alternative prévue par la norme IAS 23, le groupe procède à la capitalisation des coûts d'emprunt. Au cours de l'exercice 2007, le montant des coûts d'emprunt capitalisés s'élève à 2 475 K€. Aucun coût d'emprunt n'avait été capitalisé au cours de l'exercice 2006.

## NOTE 9 IMPOT

### 9.1 Montant de l'impôt et ventilation entre impôts différés et impôts exigibles

en K€	31/12/2007	31/12/2006
Impôts courants	-18	-
Impôts différés	-	-3 405
<b>TOTAL</b>	<b>-18</b>	<b>-3 405</b>

En raison des déficits reportables de la société POWEO SA et de la majorité de ses filiales, seule une charge d'impôt de 18 K€ a été comptabilisée au titre de l'impôt courant en 2007 correspondant à une filiale bénéficiaire.

La charge d'impôt différé de 3 405 K€ au 31 décembre 2006 provient de l'annulation d'un impôt différé actif constaté lors de la clôture de l'exercice 2005 du fait d'un profit latent sur un contrat de couverture de flux de trésorerie «all-in-one hedge». Cette annulation est la conséquence de l'interruption du traitement comptable de couverture de ce contrat intervenue en 2006.

## 9.2 Répartition du solde net des impôts différés par grandes catégories

en K€	31/12/2007	31/12/2006
Différences temporelles sur amortissements et provisions	-3 526	
Autres différences temporaires	-11 107	-17 020
Déficits fiscaux	53 676	36 016
<b>Base d'Impôts différés actifs nets</b>	<b>39 043</b>	<b>18 996</b>
Impôts différés actifs non appréhendés	13 014	6 332
<b>Impôts différés actifs appréhendés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## NOTE 10 ACTIFS INCORPORELS

Valeurs brutes en K€	31/12/2006	Acquisitions	Variation de périmètre	Mises au rebut	Transfert	31/12/2007
Ecart d'acquisition	1 102	-	14 126	-	-733	14 494
Coûts d'acquisition de clients	4 429	1 597	-	4 147	-	1 878
Concessions, brevets, licences	714	1 360	79	-	7 653	9 806
Autres immobilisations incorporelles	2 585	11 622	282	14	-6 846	7 627
<b>Total</b>	<b>8 830</b>	<b>14 578</b>	<b>14 486</b>	<b>4 162</b>	<b>74</b>	<b>33 803</b>

Amortissements cumulés en K€	31/12/2006	Dotations	Variation de périmètre	Reprises	Diminutions	31/12/2007
Coûts d'acquisition de clients	2 856	2 279	-	-	4 150	984
Concessions, brevets, licences	380	938	75	-	13	1 380
Autres immobilisations incorporelles	-	2	-	-	-	2
<b>Total</b>	<b>3 236</b>	<b>3 219</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>4 164</b>	<b>2 366</b>

<b>Total immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>5 594</b>					<b>31 437</b>
---	--------------	--	--	--	--	---------------

La dotation aux amortissements constatée en 2007 est constituée principalement de l'amortissement des coûts d'acquisition de contrats clients.

## NOTE 11 ECARTS D'ACQUISITION

### Variation des écarts d'acquisition

Valeurs brutes en K€	31/12/2006	Acquisitions	Regroup. d'entreprises	Transfert	Perte de valeur	31/12/2007
Commerce et Approvisionnement	-	-	1 404	-	-	1 404
Amont (production)	1 102	-	12 722	-733	-	13 090
<b>Total écart d'acquisition</b>	<b>1 102</b>	<b>-</b>	<b>14 126</b>	<b>-733</b>	<b>-</b>	<b>14 494</b>

Le flux « transfert » est relatif à la société Moulin de Boulay pour laquelle un écart d'acquisition a été comptabilisé au 31 décembre 2006, il a été affecté en immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2007.

### Détail des regroupements d'entreprises

En K€	Total Amont (Production)	Total Commerce & appro.
Prix d'acquisition	7 037	1 440
Dette sur acquisition de titres	5 928	-
Coûts directs rattachés à l'acquisition	420	98
<b>Coût d'acquisition total</b>	<b>13 385</b>	<b>1 538</b>
Juste valeur des actifs nets acquis	4 154	537
Juste valeur des passifs nets acquis	3 490	403
<b>Ecart d'acquisition dégage</b>	<b>12 722</b>	<b>1 404</b>

### Pole Commerce et Approvisionnement

Les regroupements d'entreprises concernent les acquisitions des sociétés suivantes :

- Eurogaz, acquise en octobre 2007, cette société est spécialisée dans le conseil et le diagnostic en matière énergétique ainsi que dans les services se rapportant à la maîtrise de la dépense énergétique ;
- Agsil (société reprise dans le cadre de la reprise des activités de la société Orevad), société de courtage en assurances..

### Pole Amont (production)

Les regroupements d'entreprises incluent notamment le sous-groupe EED, bureau d'étude spécialisé en énergie éolienne. Cette acquisition permet à POWEO d'être présent sur l'ensemble du cycle de développement d'un projet éolien selon une approche intégrée cohérente avec sa stratégie industrielle.

Conformément à la note III.2-1, le montant de l'écart d'acquisition a été déterminé de façon provisoire au 31 décembre 2007 pour les acquisitions des sociétés EED et AGSIL.

## NOTE 12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes en K€	31/12/2006	Acquisitions	Variation de périmètre	Mises au rebut	Transfert	31/12/2007
Immobilisations corporelles en-cours	6 341	114 423	474	282	-806	120 151
Installations techniques, matériels, outillages	300	14 705	1 160	31	2 203	18 338
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	1 954	2 697	-	-	-1 668	2 983
Constructions	-	1 991	-	-	197	2 188
Autres	960	1 029	242	188	-	2 043
<b>Total</b>	<b>9 555</b>	<b>134 845</b>	<b>1 877</b>	<b>501</b>	<b>-74</b>	<b>145 703</b>

Amortissements cumulés en K€	31/12/2006	Dotations	Variation de périmètre	Reprises	Diminutions	31/12/2007
Installations techniques, matériels, outillages	90	270	526	4	-	882
Constructions	-	22	-	-	-	22
Autres	273	369	157	39	170	591
<b>Total</b>	<b>363</b>	<b>661</b>	<b>683</b>	<b>42</b>	<b>170</b>	<b>1 495</b>

<b>Total immobilisations corporelles nettes</b>	<b>9 192</b>	<b>144 209</b>
---	--------------	----------------

Les montants inscrits en variation de périmètre sont liés à l'acquisition des sociétés : Energie Eolien Développement, Eurogaz et Parc éolien du Fond de la Plaine.

L'accroissement des immobilisations corporelles en cours est lié principalement à l'avancée de la construction de la centrale Cycle Combiné Gaz Turbine de Pont Sur Sambre.

Comme détaillé dans la note III ci-dessus, le groupe capitalise les coûts d'emprunt relatifs aux coûts de construction des actifs industriels et procède à la comptabilisation à l'actif des coûts de démantèlement de ses investissements industriels.

## NOTE 13 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET TITRES MIS EN EQUIVALENCE

### 13.1 Participation dans les sociétés mises en équivalence

Valeurs en K€	31/12/2007	31/12/2006
Participations dans les sociétés mises en équivalence	2 758	9
Pertes de valeur	-9	-9
<b>Total</b>	<b>2 749</b>	<b>0</b>

Une dépréciation de 9 K€ a été constituée à l'occasion de la mise en équivalence de titres de la société « Energie rose des vents ». Cette dépréciation porte la valeur des titres à zéro en raison des capitaux propres négatifs du sous-ensemble formé par la société « Energie – rose des vents » et sa filiale « Rose des vents Lorrains ».

### 13.2 Autres actifs financiers non courants

Valeurs en K€	31/12/2007	31/12/2006
Dépôts de garantie liés aux opérations d'achats et de ventes à terme sur les marchés de gré à gré et POWERNEXT	6 148	14 734
Appels de marge	5 474	12 906
Dépôts de garantie autres	476	373
Autres	1 499	312
<b>Total</b>	<b>13 597</b>	<b>28 325</b>

- Dépôts de garantie liés aux opérations d'achats et de ventes à terme sur les marchés de gré à gré et POWERNEXT :

versés en couverture des risques liés aux opérations réalisées sur Powernext Spot et Futures. Ces dépôts sont révisés quotidiennement en fonction des opérations en cours et de la volatilité des prix de marché. Le montant figurant au bilan correspond à la valorisation de ces dépôts le dernier jour de l'année.

- Appels de marge :

versés en couverture de tout ou partie d'une moins value latente sur des contrats à terme (achats et ventes à terme) ou optionnels sur l'électricité. Les conditions de versement sont négociées au cas par cas en fonction des contreparties.

La diminution des dépôts de garantie liés aux opérations sur marchés de gré à gré et POWERNEXT, ainsi que la baisse des appels de marge intervenue au cours de l'année 2007 résulte d'une modification des conditions d'intervention sur ces marchés.

## NOTE 14 STOCKS

Valeurs en K€	31/12/2007	31/12/2006
Gaz	1 145	364
Travaux en cours	439	
Autres	80	100
<b>Total stock valeur brute</b>	<b>1 664</b>	<b>464</b>
Ajustement "Juste Valeur"		-66
<b>Total stock "Juste Valeur"</b>	<b>1 664</b>	<b>398</b>

Aucune perte de valeur sur le stock de gaz n'a été constatée au 31 décembre 2007.

## NOTE 15 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En K Euros	31/12/2007	31/12/2006
Clients & comptes rattachés (valeur brute)	132 833	72 860
Dépréciations sur créances douteuses	-1 543	-1 033
<b>Total Clients et Comptes rattachés</b>	<b>131 290</b>	<b>71 827</b>

La répartition par antériorité des créances clients (valeur brute) au 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006 est la suivante :

	Total	Non échues	Echues				
			< 30 jours	30 – 60 jours	60 – 90 jours	90 – 120 jours	>120 jours
31/12/2007	132 835	122 055	4 261	1 374	649	951	3 545
31/12/2006	72 860	58 932	8 715	1 394	484	509	2 826

Aucun financement du poste client n'est en cours au 31 décembre 2007. Au 31 décembre 2006, le poste client incluait un montant de 13 630 K€ de créances cédées mais pour lesquelles POWEO conservait la majorité des risques. Le financement, d'un montant identique, était enregistré dans les « dettes financières courantes ».

## NOTE 16 AUTRES CREANCES COURANTES

Les autres créances courantes (31 280 K€ au 31 décembre 2007 et 13 998 K€ au 31 décembre 2006) correspondent essentiellement à des créances de TVA pour 19 173 K€ ainsi qu'une créance relative à une indemnisation à recevoir au titre du mécanisme TARTAM pour un montant de 5 680 K€. Le mécanisme du TARTAM est décrit en note 1 ci-dessus.

## NOTE 17 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Valeurs en K€	31/12/2007	31/12/2006
Option d'achat électricité	751	131
Frais généraux constatés d'avance	2 969	606
<b>Total</b>	<b>3 720</b>	<b>737</b>

## NOTE 18 DISPONIBILITES ET ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités disponibles, augmentées des placements à très court terme (parts de SICAV monétaires ayant la classification AMF « Monétaire Euro », OPCVM soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Ils sont présentés au bilan respectivement sur les lignes intitulées « Disponibilités » et « Actifs financiers à la juste valeur par le résultat ».

Au 31 décembre 2007, les disponibilités et équivalents de trésorerie incluent 15 383 K€ (respectivement 17 816 K€ au 31 décembre 2006) de parts de SICAV et de comptes bancaires nantis au profit de fournisseurs et d'établissements financiers dans le cadre de certaines opérations d'approvisionnement et de financement.

## NOTE 19 CAPITAUX PROPRES

L'ensemble des mouvements affectant les capitaux propres du groupe POWEO au cours des exercices 2007 et 2006 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

### Augmentations de capital

Les augmentations de capital réalisées, ainsi que le remboursement des ORA sont décrits en note I ci-dessus. Les intérêts minoritaires ont été mouvementés en liaison avec les augmentations de capital réalisées sur la filiale POWEO PRODUCTION pour la part non versée par la société mère soit 37 088 K€ en 2007. Les réserves consolidées part du groupe sont diminuées de 333 K€, montant qui correspond à la part du groupe dans les frais d'augmentation de capital de la filiale POWEO PRODUCTION.

Le capital social, entièrement libéré, est composé au 31 décembre 2007 de 11 301 128 actions de 1 €, dont 5 628 816 actions ont été émises au cours de l'exercice 2007.

Depuis le 27 mai 2005, les actions de POWEO sont admises aux négociations sur Alternext, marché organisé d'Euronext Paris S.A. Aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la création de la société.

### Gains et pertes latents différés

Au 31 décembre 2007 les gains et pertes latents différés correspondent à la part du groupe dans la juste valeur d'un instrument financier qui suit le traitement comptable de couverture de flux de trésorerie. Il s'agit d'un swap de taux couvrant un emprunt à taux variable.

Au 31 décembre 2006, les variations de juste valeur d'un contrat optionnel précédemment comptabilisées dans le poste « gains et pertes latents différés » au sein des capitaux propres, qui représentaient un montant (net d'impôt) de 6 343 K€ au 31 décembre 2005, ont été portées en résultat. L'arrêt de la comptabilité de couverture précédemment appliquée à cet instrument financier faisait suite à la signature d'un contrat avec EDF en 2006 portant sur une mise à disposition croisée de capacité de production d'électricité.

### Gestion du capital

L'objectif principal du Groupe en terme de gestion de son capital est de s'employer à maintenir un niveau de capital permettant de développer son activité et de maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe ne gère pas son capital en utilisant des ratios d'endettement net sur capitaux propres dans la mesure où la politique du Groupe est de recourir à des financements de projet sans recours ou à recours limité.

## NOTE 20 PROVISIONS

Valeurs en K€	31/12/2006	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Entrée de périmètre	31/12/2007
<b>Provision non courante</b>	<b>0</b>	<b>252</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>252</b>
Démantèlement (1)	0	139				139
Coûts des avantages postérieurs à l'emploi		113				113
<b>Provision courante</b>	<b>60</b>	<b>152</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>212</b>
Litiges	60	152				212
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>404</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>464</b>

- (1) La loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003 relative aux marchés du gaz et de l'électricité et au service public de l'énergie stipule que « l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation ». Le Groupe a ainsi constitué les provisions nécessaires à la couverture de ces coûts de démantèlement.
- (2) Il s'agit de provisions couvrant des litiges commerciaux.

## NOTE 21 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Valeurs en K€	31/12/2007	31/12/2006
Fournisseurs d'énergie	83 649	39 077
Fournisseurs d'immobilisations	37 465	4 029
Fournisseurs autres	6 454	1 138
<b>Total</b>	<b>127 568</b>	<b>44 244</b>

**NOTE 22 DETTES FISCALES ET SOCIALES**

En K€	31/12/2007	31/12/2006
Dettes sociales	6 636	2 450
Dettes fiscales et autres	9 972	6 992
Taxes spécifiques à l'énergie	7 699	5 604
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>24 307</b>	<b>15 046</b>

**NOTE 23 AUTRES DETTES COURANTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

En K€	31/12/2007	31/12/2006
Clients créditeurs (1)	10 324	1 054
Autres dettes diverses (2)	4 218	500
Chiffre d'affaires facturé d'avance	6 997	3 585
<b>TOTAL AUTRES DETTES COURANTES ET PCA</b>	<b>21 539</b>	<b>5 139</b>

- (1) Ce montant tient compte d'un avoir à établir à hauteur de 5 663 K€ qui correspond à l'application du Tartam pour un client spécifique.
- (2) Les autres dettes diverses incluent notamment un montant de 3 428 K€ de dettes sur acquisition de titres de participation à échéance inférieure à un an.

## NOTE 24 VENTILATION DES NOTIONNELS DES OPERATIONS A TERME PAR DUREE RESTANT A COURIR

	Notionnel en Keuros	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	> à 5 ans	TOTAL au 31/12/07	TOTAL au 31/12/06
M A N A G E R E M E N T	Achats à terme	371 153	431 385	142 818		945 356	120 861
	Ventes à terme	344 186	464 809	96 612		905 607	205 984
	Achats d'options	29 466	43 313	15 476		88 255	201 664
	Vente d'options	22 668	633	13 512		36 813	110 668
A C T I V I T E	Achats à terme	73 667	136 649	94 218		304 534	173 079
	Ventes à terme - Fourniture d'énergie	86 545	225 030	327 346		638 921	307 371
	Achats d'options d'achat	9 545	12 649	4 777		26 971	154 807

	Notionnel en GWh	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	> à 5 ans	TOTAL au 31/12/07	TOTAL au 31/12/06
M A N A G E R E M E N T	Achats à terme	5 139	7 464	2 491		15 094	2 093
	Ventes à terme	5 567	8 430	1 678		15 675	3 477
	Achats d'options	411	586	202		1 199	3 563
	Vente d'options	204	8	219		431	1 963
A C T I V I T E	Achats à terme	1 158	2 391	1 795		5 344	2 766
	Ventes à terme - Fourniture d'énergie	1 508	4 086	5 756		11 350	5 200
	Achats d'options d'achat	168	188	55		411	2 685

Ces tableaux ne présentent pas les engagements portant sur le gaz qui restent non significatifs.

Ces tableaux ne tiennent pas compte des quantités d'électricité relatives à un accord industriel de long terme signé par POWEO avec EDF en décembre 2006, établissant une mise à disposition croisée de capacités de production. L'accord porte sur une puissance de 160 MWh pour une durée de 15 ans, et permettra à POWEO d'avoir accès sur la période 2007-2021 à une énergie en base, issue du parc de production nucléaire d'EDF. En échange POWEO mettra à la disposition d'EDF, pour une même puissance et sur une même durée à compter de 2009, une partie de la capacité de production du futur cycle combiné à gaz de Pont-sur-Sambre.

S'agissant des contrats de fourniture d'énergie aux clients profilés et télérelevés, le notionnel présenté est basé sur la durée contractuelle (sans prise en compte de la prolongation d'une partie des contrats à l'échéance) et tient compte d'hypothèses de consommation future des clients, fondées sur les profils de consommation contractuels.

S'agissant des options, le notionnel présenté est calculé sur la base de la puissance maximale qui peut être souscrite et livrée au titre de ces contrats.

Pour les ventes de caps, le notionnel est valorisé sur la base des prix forward à la date de clôture.

## NOTE 25 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS ET DES OPERATIONS A TERME

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues pour le calcul de la juste valeur des opérations de POWEO sont présentées dans le paragraphe III-3.2.

### 25.1 Justes valeurs des actifs et passifs financiers

#### ACTIFS FINANCIERS

en Keuros	31/12/2007			31/12/2006		
	VALEUR NETTE COMPTABLE	JUSTE VALEUR	GAIN / PERTE LATENT(E)	VALEUR NETTE COMPTABLE	JUSTE VALEUR	GAIN / PERTE LATENT(E)
Instruments financiers dérivés non courants	503	503	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	131 288	131 288	0	71 827	71 827	0
Autres actifs financiers non courants	13 597	13 597	0	28 325	28 325	0
Instruments financiers dérivés courants	93 727	93 727	0	37 409	37 409	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	74 327	74 327	0	27 628	27 628	0

#### PASSIFS FINANCIERS

en Keuros	31/12/2007			31/12/2006		
	VALEUR NETTE COMPTABLE	JUSTE VALEUR	GAIN / PERTE LATENT(E)	VALEUR NETTE COMPTABLE	JUSTE VALEUR	GAIN / PERTE LATENT(E)
Dettes financières non courantes	80 426	80 426	0	1 218	1 218	0
Fournisseurs et dettes rattachées	127 568	127 568	0	44 244	44 244	0
Dettes financières courantes	11	11	0	13 643	13 643	0
Instruments financiers dérivés courants	88 314	88 314	0	24 720	24 720	0

Le poste de dettes financières non courantes est constitué des emprunts souscrits pour la construction de la centrale thermique de Pont Sur Sambre ainsi que celle de la ferme éolienne du site des « moulins de Boulay ». Il s'agit d'emprunts à taux variable contractés sur une durée proche de la durée de vie des actifs industriels financés.

Le poste de dettes financières courantes au 31/12/2006 était lié au maintien au bilan de créances cédées par « cessions Dailly ». Ces dettes financières étaient rémunérées selon des taux variables. Au 31/12/2007, le poste est constitué uniquement des concours bancaires courants pour un montant de 11 K€.

## 25.2 Ventilation par échéance des actifs et passifs financiers par durée restant à courir

### ACTIFS FINANCIERS

en Keuros	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	> à 5 ans	TOTAL au 31/12/07	TOTAL au 31/12/06
Instruments financiers dérivés non courants *			503		503	0
Autres actifs financiers non courants		9 835	3 762		13 597	28 325
Clients et comptes rattachés	131 288				131 288	71 827
Instruments financiers dérivés courants *	27 545	40 914	25 267		93 727	37 409
Actifs financiers à la juste valeur en résultat*	74 327				74 327	27 628
Disponibilités	82 563				82 563	12 216

### PASSIFS FINANCIERS

en Keuros	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	> à 5 ans	TOTAL au 31/12/07	TOTAL au 31/12/06
Dettes financières non courantes	34	634	20 537	59 220	80 426	1 218
Fournisseurs et comptes rattachés	127 568				127 568	44 244
Dettes financières courantes	11				11	13 643
Instruments financiers dérivés courants*	32 649	39 605	16 060		88 314	24 720

## 25.3 Juste valeur des opérations à terme et contrats de fourniture d'énergie

### JUSTE VALEUR DES OPERATIONS A TERME

	en Keuros	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	> à 5 ans	TOTAL au 31/12/07	TOTAL au 31/12/06
M A N E G E R E M E N T	Achats à terme	33 487	16 116	8 946		58 549	-12 648
	Ventes à terme	-48 790	-11 055	-8 038		-67 883	16 694
	Achats d'options	9 361	6 759	1 190		17 310	11 734
	Vente d'options	-214	-144	0		-358	-3 090
A C T I V I L E	Achats à terme	22 400	8 593	13 619		44 612	-14 786
	Ventes à terme - Fourniture d'énergie	-43 352	-34 889	-40 508		-118 749	9 431
	Achats d'options d'achat	5 178	2 014	492		7 684	-4 183

S'agissant des achats et ventes d'options, les primes respectivement décaissées ou encaissées sont prises en compte dans les montants ci-dessus (montant positif en cas de prime décaissée et négatif en cas de prime encaissée).

## NOTE 26 RESULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre 2007 est de 8 492 244 (au 31 décembre 2006 : 4 850 000). Le total d'actions au 31 décembre 2007 s'élève à 11 301 128 contre 5 672 312 au 31 décembre 2006.

Pour calculer le résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est ajusté pour prendre en compte l'effet de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

<b>Nombre moyen pondéré des actions ordinaires en milliers d'actions</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net par action non dilué	8 492	4 850
Nombre moyen d'actions théoriques supplémentaires issues des options de souscription d'actions et des obligations remboursables en actions	455	350
<b>Nombre moyen d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net par action dilué</b>	<b>8 947</b>	<b>5 200</b>
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	-19 922	7 354
<b>Résultat net part du Groupe par action (€ / action)</b>		
Non dilué	-2,35	1,51
Dilué	-2,35	1,41

## NOTE 27 RISQUES DE MARCHE ET GESTION DES RISQUES

Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

### 27.1. Risque volume

Le risque volume correspond au risque que POWEO se retrouve en insuffisance d'électricité ou de gaz par rapport à la consommation de ses clients à un moment donné, obligeant POWEO à recourir à des sources d'approvisionnement plus coûteuses.

Les ventes d'électricité aux clients de POWEO sont estimées en croisant le maximum d'informations (particularités de chaque client, données météorologiques, coefficients de calage,...). En dépit de ces prévisions sophistiquées, la consommation des clients ne peut être connue exactement en avance. La volatilité des consommations constitue donc un risque, mais ce dernier est limité, le niveau de précision de la prévision de POWEO dépassant historiquement 98.5%.

Par ailleurs, les quantités qui seront exercées par les contreparties des options d'achat et de vente d'électricité ne sont pas connues à l'avance par POWEO, qui couvre ces ventes d'options en fonction de prévisions internes.

S'agissant de son activité sur le gaz, POWEO, grâce à des contrats d'approvisionnement back to back, se couvre en gaz chaque mois sur les 12 mois à venir pour les quantités relatives aux acquisitions de nouveaux clients.

## 27.2. Risque prix

POWEO vend de l'électricité à ses clients dans le cadre de contrats à prix fixe qui sont généralement indexés sur le tarif régulé d'EDF, lequel dépend de considérations économiques, politiques et sociales et peut donc être déconnecté du prix réel de production de l'électricité.

Dans la mesure où il est possible que les achats à terme et options d'achat en portefeuille ne couvrent pas la totalité de la consommation des clients, POWEO reste donc soumis au risque de variation de prix pour la partie non couverte.

En outre, POWEO est exposé au risque de variation de prix sur les marchés entre la signature du contrat client et l'achat de l'électricité correspondante. Ce risque de prix résulte de l'écart entre les hypothèses de prix qui ont servi à établir la proposition au client et le prix résultant de l'achat d'électricité, toute couverture faite.

POWEO vend du gaz à prix fixe. Grâce à des contrats d'approvisionnement back to back, POWEO se couvre en gaz chaque mois sur les 12 mois à venir pour les quantités relatives aux acquisitions de nouveaux clients, ce qui permet de limiter le risque de prix.

## 27.3. Risque de marché

Les achats et les ventes sur les marchés d'électricité de POWEO sont gérés de façon quotidienne dans des portefeuilles en fonction de leur finalité (fourniture de clients finaux ou Energy Management). POWEO gère aussi bien des produits fermes standards (baseload et peakload) que sur des produits dérivés fermes et optionnels. Les positions nettes en énergie sont valorisées aux prix de marché, dont la volatilité est importante. Le traitement comptable de ces opérations est détaillé en note III-3.2 ci-dessus.

Une gestion dynamique des portefeuilles ainsi que l'utilisation d'outils de suivi des risques permettent de réduire l'exposition de POWEO aux variations de prix de l'électricité sur le marché de gros.

Afin de suivre les risques de marché, POWEO a mis en place des outils de suivi de la valeur de marché des portefeuilles ainsi que des outils de gestion du risque reposant essentiellement sur des analyses de sensibilité (suivi de la valeur de marché des portefeuilles, stress tests, analyses sur le comportement des positions suite à des déformations de la courbe des prix de l'électricité, et en particulier la Value at Risk).

La Value at Risk (VAR) représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon donné et d'un intervalle de confiance.

Au 31 décembre 2007, la « Value at Risk » (VaR) de l'activité Energy management était de 1,26 M€ avec une probabilité de 95% et un horizon de dix jours.

De plus, des limites en volume et en montant ont été définies par le conseil d'administration de POWEO pour les activités « Energy Management ». Un reporting quotidien résumant les indicateurs est suivi par la Direction Générale de POWEO.

#### **27.4. Risque liés aux aléas climatiques (risque volume et risque prix)**

Les aléas climatiques ont un impact significatif sur l'activité et les résultats de POWEO. L'activité de POWEO est affectée par le caractère saisonnier de la demande en électricité et en gaz, qui est traditionnellement plus élevée au cours du premier trimestre de l'année, comprenant les mois les plus froids, et moins élevée au cours du troisième trimestre, comprenant les mois les plus chauds. Des aléas climatiques (essentiellement en terme de températures) importants d'une année sur l'autre, voire selon les saisons, provoquent des variations de la demande énergétique avec des niveaux de demande plus élevés lors des années les plus froides. En conséquence, les résultats de POWEO peuvent être affectés par ces aléas climatiques. Ce risque n'est pas couvert par POWEO.

#### **27.5. Risque de crédit**

Les clients télérelevés font l'objet d'une analyse de leur santé financière via la SFAC, avant la signature des contrats de vente. La SFAC informe POWEO du montant de l'en-cours de solvabilité garanti, et POWEO veille dès lors à ne pas dépasser cet en-cours. Le risque est donc couvert.

Les Clients Profilés font l'objet d'une sélection à l'entrée par interrogation de la SFAC sur leur solvabilité. Par ailleurs, POWEO a contracté une assurance auprès de la SFAC garantissant le recouvrement de 75% de l'en-cours contentieux pour les clients ayant fait l'objet d'une acceptation, qui représentent la grande majorité des clients profilés.

S'agissant des opérations conclues dans le cadre de son activité d'Energy management, POWEO traite avec des traders de premier rang.

#### **27.6. Risque de liquidité**

Le Groupe est attentif à disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements et faire face à tout événement exceptionnel. Un suivi quotidien des liquidités disponibles est en place ainsi qu'une revue quotidienne des besoins de liquidités. La ventilation par échéances des passifs financiers est indiquée en note 25.2.

#### **27.7 Risque de taux**

Le financement des projets industriels impose un recours important à l'endettement. Afin de couvrir le risque financier induit par une variation des taux d'intérêt, le Groupe met en place des contrats d'échanges de taux d'intérêt (swaps de taux). Ces contrats permettent de convertir des flux d'intérêt à taux variable en flux d'intérêt à taux fixe.

Au 31 décembre 2007, la couverture des flux d'intérêt à taux variable correspond à un contrat de swap de taux et représente un montant notionnel de 10 353 K€.

L'adossement de ce swap à l'emprunt sous-jacent a permis une comptabilisation en couverture de flux de trésorerie. A ce titre, la juste valeur de cet instrument financier est enregistrée au 31 décembre 2007 dans les capitaux propres du Groupe, pour un montant de 503 K€

## NOTE 28 PAIEMENTS FONDES SUR ACTIONS

### 28.1 Description des plans existants

La société a ouvert des plans d'options de souscription d'actions accordés à certains salariés. Ces plans sont dénouables en actions (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de IFRS 2).

Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice	Durée de vie initiale	Durée de vie contractuelle résiduelle
15 avril 2003	2 500	3 euros	5 ans	0,3 an
2 octobre 2003	20 800	3 euros	5 ans	0,7 an
15 décembre 2003	35 050	4,25 euros	5 ans	1 an
31 mars 2004	45 000	15 euros	5 ans	1.3 ans
31 décembre 2004	42 650	15 euros	5 ans	2 ans
23 janvier 2006	48 900	22,63 euros	5 ans	3.0 ans
17 mai 2006	37 500	31,93 euros	5 ans	3,3 ans
6 juin 2006	45 000	31,22 euros	5 ans	3,4 ans
14 septembre 2006	5 000	22,89 euros	5 ans	3,7 ans
14 septembre 2007	88 850	37,87 euros	10 ans	9,7 ans

Evolution du nombre d'options en circulation	Nombre d'options	Nombre d'actions correspondant	Prix d'exercice moyen par action (€)
<b>Options en circulation au 31.12.05</b>	<b>173 050</b>	<b>173 050</b>	<b>12,67</b>
<i>Dont options exerçables</i>	<i>82 307</i>	<i>82 307</i>	<i>6,4</i>
Options attribuées	136 400	136 400	28,03
Options annulées	12 350	12 350	16,53
Options exercées	20 700	20 700	4,42
<b>Options en circulation au 31.12.06</b>	<b>276 400</b>	<b>276 400</b>	<b>18,89</b>
<i>Dont options exerçables</i>	<i>153 416</i>	<i>153 416</i>	<i>18,28</i>
Options attribuées	88 850	88 850	37,87
Ajustement parité		63 113	
Options exercées	50 200	56 763	5,31
<b>Options en circulation au 31.12.07</b>	<b>315 050</b>	<b>371 600</b>	<b>22,36</b>
<i>Dont options exerçables</i>	<i>165 833</i>	<i>207 291</i>	<i>17,39</i>

Un ajustement de parité est intervenu pour les options en circulation à la date de l'augmentation de capital réalisée en juillet 2007. L'exercice de chaque option en circulation à cette date donne désormais droit à la création de 1,25 actions nouvelles, ce qu'illustre le tableau précédent.

## 28.2 Conditions d'exercice des plans existants

Les options de souscription attribuées le 14 septembre 2007 sont exerçables :

- pour un salarié précis, pour moitié à l'issue d'un délai de 12 mois suivant l'attribution et pour moitié à l'issue d'un délai de 24 mois suivant l'attribution ;
- pour les autres salariés, à l'issue d'un délai de 48 mois suivant l'attribution.

## 28.3. Juste valeur des instruments attribués

La valorisation des BCE est effectuée suivant le modèle Black & Scholes.

La volatilité attendue du titre a été déterminée à partir de la volatilité historique du titre Poweo depuis son introduction en bourse pour les attributions à compter de l'exercice 2006. Elle était, pour les plans antérieurs, déterminée à partir de volatilités historiques de sociétés comparables.

Le taux sans risque est déterminé par référence aux taux de marché des obligations zéro-coupon de durée égale à la durée de vie attendue des BCE.

Pour les attributions effectuées à compter de l'exercice 2006, la durée de vie attendue est égale à la durée entre la date d'attribution et la date d'exercice, supposée intervenir au milieu de la période d'exercice.

Les hypothèses retenues pour déterminer la juste valeur des options sont les suivantes :

Date d'attribution	15-avr-03	02-oct-03	15-déc-03	31-mars-04	30-juin-04
Cours à la date d'attribution	3 euros	3 euros	4,25 euros	10,97 euros	13,00 euros
Prix d'exercice	3 euros	3 euros	4,25 euros	15 euros	15 euros
Durée de vie attendue	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Volatilité attendue	50%	50%	50%	50%	50%
Taux sans risque	3,40%	3,40%	3,60%	3%	3%
Taux distr. de dividendes	0%	0%	0%	0%	0%
Juste valeur	1,4 euros	1,4 euros	1,99 euros	4,14 euros	6,39 euros

Date d'attribution	31-déc-04	23-janv-06	17-mai-06	06-juin-06	14-sept-06	14-sept-07
Cours à la date d'attribution	14,70 euros	25,50 euros	32,30 euros	30,00 euros	24,95 euros	32,55 euros
Prix d'exercice	15 euros	22,63 euros	31,93 euros	31,22 euros	22,89 euros	37,87 euros
Durée de vie attendue	5 ans	3,5 ans	2,5 ans	3 ans	4 ans	7 ans
Volatilité attendue	50%	50%	50%	50%	50%	46%
Taux sans risque	3,00%	3,00%	3,50%	4%	4%	4,40%
Taux distr. de dividendes	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Juste valeur	6,92 euros	11,04 euros	10,91 euros	10,36 euros	10,44 euros	16,24 euros

## 28.4 Impact sur le résultat des paiements fondés sur actions

Le montant des charges comptabilisées au titre de paiements basés sur actions en application d'IFRS 2 se décompose de la façon suivante. Il est calculé sur la base de la juste valeur des options de souscription à la date d'attribution.

En K€	2007	2006
Charge comptabilisée au titre des options de souscription	707	856
Charge comptabilisée au titre de l'augmentation de capital réservée aux salariés	323	-
Charge comptabilisée au titre de paiements fondés sur actions	<b>1 030</b>	<b>856</b>

## NOTE 29 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

### *Sommes versées aux dirigeants*

Jusqu'au 9 janvier 2004, les dirigeants de POWEO étaient les membres du Directoire et du Conseil de surveillance et les Directeurs généraux délégués. Depuis cette date, sont dirigeants les membres du conseil d'administration et les directeurs généraux délégués.

Le montant des jetons de présence distribués en 2006 et 2007, au titre des conseils d'administration tenus en 2005 et 2006, s'élèvent respectivement à 100 K€ et 180 K€.

En K Euros	2007	2006
Salaires et autres avantages à court terme versés au cours de l'exercice	1 647	1 558
Paiement fondé sur des actions	447	612
<b>Total</b>	<b>2 094</b>	<b>2 170</b>

Aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes d'administration en 2007.

Un engagement a été conclu avec un dirigeant de POWEO en cas de rupture de son contrat de travail. Il est évalué à une fois et demie sa rémunération annuelle 2006 plus un montant de 100 K€.

### *Opérations avec les entreprises associées*

Les opérations avec les entreprises associées concernent les sociétés mises en équivalence

En K Euros	2007	2006
CA (refacturations de services)	1 125	0
Autres produits	75	0
Produits financiers	124	0

In '000 euros	31/12/2007	31/12/2006
Investments in Companies under Equity method	2 749	0
Others current receivables	1 424	1 300

### *Autres parties liées*

Une convention d'animation et d'assistance a été conclue le 23 décembre 2007 avec la société GRAVITATION. Un montant de 112 K€ a été enregistré à ce titre dans les charges du groupe sur l'exercice 2007.

Le Groupe a versé des honoraires à la société Rothschild liés aux financements obtenus. Les versements effectués au cours des exercices 2007 et 2006 s'élèvent respectivement à 1 047 K€ et 1 889 K€.

Le Groupe a développé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 ses relations avec Verbund qui participe au financement des actifs industriels du Groupe ; en outre le groupe a procédé aux transactions suivantes avec Verbund :

En K Euros	2007	2006
Achats d'énergie	191 048	1 325
Ventes d'énergie	81 505	-
Honoraires, commissions, intérêts & prestations de services versées	1 928	-
Intérêts d'emprunts capitalisés (IAS 23)	2 223	-

Les achats et ventes d'énergie présentés ci-dessus indiquent des volumes de transactions relatifs à l'activité normale et à l'activité d'énergie management de POWEO. Ces montants ne sont donc pas directement comparables aux postes de chiffre d'affaires et de coût des ventes du compte de résultat consolidé. En effet, comme précisé au paragraphe III-9.2 ci-dessus, la marge sur l'activité d'énergie management est présentée en net dans le chiffre d'affaires consolidé.

Par ailleurs, le groupe a conclu avec Verbund, dans le cadre de sa politique d'approvisionnement, des transactions à terme, qui sont reflétées dans les engagements mentionnés à la note 25 ci-dessus. Au 31 décembre 2007 les notionnels des opérations à terme engagées avec Verbund se détaillent comme suit :

	Notionnel en Keuros	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	TOTAL au 31/12/07	TOTAL au 31/12/06
ENERGY MANAGEMENT	Achats à terme	18 906	48 387	33 498	100 791	-
	Ventes à terme	9 815	21 599	-	31 414	-
	Vente d'options	-	-	-	-	-
ACTIVITE NORMALE	Achats à terme	24 178	66 175	77 639	167 992	-
	Vente à terme	13 335	40 770	7 394	61 499	-

	Notionnel en GWh	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	TOTAL au 31/12/07	TOTAL au 31/12/06
ENERGY MANAGEMENT	Achats à terme	370	950	608	1 928	-
	Ventes à terme	159	385	-	544	-
	Vente d'options	-	-	-	-	-
ACTIVITE NORMALE	Achats à terme	443	1 214	1 510	3 167	-
	Vente à terme	237	726	131	1 094	-

## NOTE 30 INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé. Le groupe POWEO ne distingue aucun secteur géographique secondaire.

Les activités du Groupe se déclinent comme suit :

- « Commerce & Approvisionnement » : regroupent toutes les compétences et actifs nécessaires à la commercialisation et au sourcing d'énergie ; ce pôle inclut également l'activité service du groupe POWEO.
- « Amont - Production » : regroupent les actifs et les compétences nécessaires à la Production d'énergie. Il s'agit du développement des centrales « Cycle Combiné Gaz Turbine » et du développement de la production liée aux énergies renouvelables.

SECTEUR	31/12/2007			31/12/2006		
	COMMERCE + APPRO.	AMONT (PRODUCTIO N)	TOTAL CONSO	COMMERCE + APPRO.	AMONT (PRODUCTIO N)	TOTAL CONSO
CA	361 733	1 328	363 061	244 365	0	244 365
Excédent brut opérationnel	-12 442	-4 115	-16 557	9 923	-1 812	8 111
Résultat net consolidé	-18 086	-3 753	-21 840	9 102	-1 792	7 310
Dotation aux amortissements par secteur	3 621	259	3 880	5 079	0	5 079
Quote part de résultat dans les sociétés mises en équivalence		-278	-278		-21	-21
ACTIFS NON COURANTS CORP & INCORP	18 203	142 949	161 152	5 653	8 031	13 684
ECART D'ACQUISITION	1 404	13 090	14 494	0	1 102	1 102
ACTIFS FINANCIERS NON-COURANTS	12 773	4 076	16 849	28 316	9	28 325
ACTIFS COURANTS	358 055	60 513	418 568	154 136	10 077	164 213
PASSIFS NON-COURANTS	123	83 539	83 662	0	1 318	1 318
PASSIFS COURANTS	229 057	32 893	261 950	102 364	488	102 852
Investissements (actifs non courants corporels et incorporels)	24 223	125 205	149 428	8 199	8 031	16 230

## NOTE 31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En janvier 2008, POWEO a procédé à l'acquisition du parc éolien de Louville. D'une puissance de 24 MW en exploitation, ce parc est situé en Eure et Loir.

## NOTE 32 ENGAGEMENTS HORS-BILAN

ENGAGEMENTS DONNES	Échéance < 3 mois	Échéance 3 mois à 1 an	Échéance 1 an à 5 ans	Échéance > 5 ans	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
Nantissements et autres sûretés réelles	822	1 274	0	53 264	55 360	17 817
Avals cautions et garanties données	12 328	30 540	6 605		49 473	-
Bail commercial	448	1 363	7 337	7 207	16 355	873
Construction centrale de Pont sur Sambre	44 519	26 659	14 452		85 630	214 522
<b>TOTAL</b>	<b>58 117</b>	<b>59 836</b>	<b>28 394</b>	<b>60 471</b>	<b>206 818</b>	<b>233 212</b>

ENGAGEMENTS RECUS	Échéance < 3 mois	Échéance 3 mois à 1 an	Échéance 1 an à 5 ans	Échéance > 5 ans	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
Emprunt souscrits non encore reçus	84 700	32 200	15 900		132 800	11 282
Ligne de crédit accordées non utilisées	5 000	50 000	5 000		60 000	
<b>TOTAL</b>	<b>89 700</b>	<b>82 200</b>	<b>20 900</b>	<b>0</b>	<b>192 800</b>	<b>11 282</b>

Le Groupe consent des sûretés réelles principalement dans le cadre du financement des projets de centrales thermiques et des projets en matière d'énergies renouvelables. Elles se composent pour l'essentiel de nantissements de titres et de sûretés sur d'autres actifs (nantissements de comptes bancaires et d'équivalents de trésorerie...).

Les sociétés du Groupe consentent des cautionnements ou lettres d'intention en garantie du paiement par les filiales de leurs dettes vis-à-vis des fournisseurs et constructeurs d'équipements et installations industriels. Ces engagements prennent généralement fin à la mise en place des financements bancaires.

Enfin, le Groupe est bénéficiaire de garanties de fonctionnement technique sur certaines installations industrielles, qui portent en particulier sur des niveaux de disponibilité. Ces engagements ne sont pas valorisables.

### NOTE 33 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation se présente comme suit au 31 décembre 2007 :

Sociétés	METHODE D'ENTREE DANS LE PERIMETRE	% Intérêt	QUOTE-PART DES DROITS DE VOTE DETENUS	METHODE DE CONSOLIDATION
POWEO SA	société mère	100%	100%	Mère
POWEO PRODUCTION SAS	Création en 2006	60%	60%	IG
POWEO PONT SUR SAMBRE PRODUCTION SAS	Création en 2006	60%	60%	IG
POWEO BEAUCAIRE PRODUCTION SAS	Création en 2006	60%	60%	IG
POWEO ENR SARL	Création en 2006	60%	60%	IG
LES MOULINS DE BOULAY SAS	Acquisition en oct 06	60%	60%	IG
ENERGIE ROSE DES VENTS SAS	Création en 2006	24,5%	24,5%	ME
GAZ DE NORMANDIE	Création en 2007	34%	34%	ME
POWEO FORMATION	Création en Avril 07	100%	100%	IG
ESPACE EOLIEN DEVELOPPEMENT	Acquisition en Juin 07	60%	60%	IG
CENTRALE EOLIENNE D'ORTENCOURT	Acquisition en Juin 07	60%	60%	IG
CENTRALE EOLIENNE DE VARS	Acquisition en Juin 07	60%	60%	IG
CENTRALE EOLIENNE DE LA MONTAGNE	Acquisition en Juin 07	60%	60%	IG
CENTRALE EOLIENNE DE BASSIGNY	Acquisition en Juin 07	60%	60%	IG
CENTRALE EOLIENNE DE SAINTE MAURE SEPMEs	Acquisition en Juin 07	60%	60%	IG
CENTRALE EOLIENNE DES CLERIMOIS	Acquisition en Juin 07	60%	60%	IG
CENTRALE EOLIENNE DE LAURENS	Acquisition en Juin 07	60%	60%	IG
CENTRALE EOLIENNE DU PLATEAU DE LANGRES	Acquisition en Juin 07	60%	60%	IG
CENTRALE EOLIENNE DE L'AUXOIS SUD	Acquisition en Juin 07	60%	60%	IG
BIOMASSE ENERGIE DE BALAN	Création en Juillet 07	60%	60%	IG
BIOMASSE ENERGIE DE LANEUVILLE	Création en Juillet 07	60%	60%	IG
BIOMASSE ENERGIE DE PASQUIS	Création en Juillet 07	60%	60%	IG
BIOMASSE ENERGIE DE SAINT AUBAN	Création en Juillet 07	60%	60%	IG
BIOMASSE ENERGIE DE BONNILLET	Création en Juillet 07	60%	60%	IG
BIOMASSE ENERGIE DE LANNEMEZAN	Création en Juillet 07	60%	60%	IG
BIOMASSE ENERGIE DE RAON	Création en Juillet 07	60%	60%	IG
POWEO SERVICES PACA	Création en Juillet 07	70%	70%	IG
POWEO SERVICES	Création en Juillet 07	100%	100%	IG
PARC EOLIEN DU FOND DE LA PLAINE	Acquisition en Octobre 07	60%	60%	IG
EUROGAZ	Acquisition en Octobre 07	100%	100%	IG
POWEO TOUL PRODUCTION	Création en Novembre 07	60%	60%	IG
ARELYS	Création en Décembre 07	100%	100%	IG
MG BAT	Acquisition en Décembre 07	100%	100%	IG
AGSIL	Acquisition en Décembre 07	100%	100%	IG

IG : intégration globale

ME : mise en équivalence